



Buhez An Dre

**Bulletin communal n° Hors Série
Décembre 2025**



Incivilités à TREMAOUEZAN

Depuis le début de l'année, la commune de Trémaouézan est touchée de façon récurrente par de nombreuses incivilités, vols et dégradations.

En mai, les toilettes publiques ont été vandalisées trois fois, en brisant le lavabo, les urinoirs et la cuvette. Des tentatives de mise à feu ont laissé des traces, en plus des saletés répandues à l'entour.



Scannez-moi
pour découvrir le
site internet et y
retrouver les
anciens bulletins
municipaux
tremaouezan.bzh

En quittant les lieux, les malfaisants ont laissé leur marque sur un banc de l'aire de jeu.



Fin août, une bande de voyous a saccagé une maison inhabitée au Menhir. Puis ces individus se sont à nouveau attaqués aux WC publics où les poubelles ont été renversées, le composteur collectif endommagé. Ils ont fini leur soirée en s'en prenant aux biens privés, vols et dégradations diverses chez plusieurs habitants jusqu'à Kerudalar.



Au cours de la même razzia, le défibrillateur de la Mairie à été détruit, ses composants éparpillés dans le chantier de la nouvelle salle municipale. A remplacer en urgence, obligation réglementaire...



En octobre, à Kermoallic, un abri bus destiné aux enfants attendant le ramassage scolaire a été totalement détruit. Ce n'est pas le vent qui l'a renversé, il avait résisté à Ciaran...

Enfin, dans la semaine suivant la Commémoration de l'Armistice de 1918, les drapeaux et l'écusson support ont été volés sur le Monument aux Morts dans le cimetière. Plus aucun respect...

Ces comportements sont peut-être amusants pour leurs auteurs, mais ils sont répréhensibles et punissables. Ces dégradations et vols ont un coût non négligeable pour la collectivité.

Le remplacement des objets volés ou dégradés n'est pas gratuit. Le budget communal n'étant pas extensible, l'argent mis dans ces réparations n'est évidemment pas disponible pour d'autres opérations attendues de vous tous.

J'en appelle à votre esprit civique pour tenter de faire cesser ces comportements. N'hésitez pas à prévenir la Gendarmerie si vous êtes témoins de comportements suspects. Même en cas de fausse alerte il ne vous en sera pas tenu rigueur. Cela me semble la meilleure façon de faire cesser ces comportements.

Le Maire, Hervé LIEGEOIS